

*Syndicat Mixte pour la gestion
des Déchets ménagers et assimilés des Vosges*

RAPPORTS BUDGÉTAIRES

2016



Zéro Déchet & Zéro Gaspillage





SOMMAIRE



Le compte administratif 2015	4-7
Les faits marquants	4-5
L'évolution des tonnages	6-7
La section de fonctionnement	8-9
La section de fonctionnement : en dépenses	10-11
La section de fonctionnement : en recettes	12-13
La section d'investissement	14-15
Le budget primitif 2016	16-19
La section de fonctionnement : en dépenses	20-23
La section de fonctionnement : en recettes	24-25
La section d'investissement	26-27

Le compte administratif 2015

Ce qu'il faut retenir du budget 2015

Les faits marquants

► *Sur les ordures ménagères*

- **Une amélioration de la qualité des ordures ménagères résiduelles (OMr)** nettement moins chargées en humidité grâce à la mise en place d'un groupe hydraulique sur le transit de Gérardmer et pour les autres sites non couverts, la mise en place de toits coulissants sur les FMA.
- **12 600 tonnes de tout-venant** provenant de déchèteries dorénavant **incinérées** grâce à la réorganisation et l'optimisation des flux en déchèteries.
- **650 tonnes de déchets mis en balles** à l'été 2015 consommées pendant l'hiver 2015-2016 :
 - aucun arrêt de fours en 2015,
 - des **fluctuations saisonnières** dans la production des OM de plus en plus **importantes**,
- **7 000 tonnes** de plus que prévu au plan de charge, ont été **enfouies** en raison d'indisponibilités sur SOVVAD et Chaumont suite à des avaries.

► *Sur les filières dédiées*

- **Pour les meubles** : ce sont **37** des **40** déchèteries qui sont **équipées** de bennes par Eco-Mobilier. Sur un gisement estimé de 6 000 tonnes/an, **5 996 tonnes** ont été **collectées et valorisées en 2015**. La prise en charge financière étant assurée par l'éco-organisme, **les économies de collecte et de traitement s'élèvent à 936 275 €** (156,15 €/t correspondant aux charges de transport et de traitement du tout-venant de nos adhérents). Par ailleurs, les soutiens versés par Eco-Mobilier perçus par les collectivités territoriales pour partie cette année représentent **230 000 €**.
- **Pour le plâtre en mélange** : **38** déchèteries sur **40** sont **équipées** en bornes ou en bennes pour un **tonnage collecté de 2 954 tonnes**. Le gisement a été estimé à 3 300 tonnes.
- **Les huisseries** : **37** déchèteries sont dorénavant **équipées** pour **720 tonnes récupérées** en 2015 : un gisement estimé à 600 tonnes. Un nouveau marché démarrera au 1^{er} avril 2016 avec un objectif de valorisation matière de 90 % minimum.

- **L'amiante lié**, une filière qui s'est stabilisée avec **175 tonnes** en 2015. Les nouveaux marchés sont inscrits dans la durée, ce qui garantit une stabilité des coûts de collecte et de traitement pour les années à venir.

► **Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)**

En 2015, le fonctionnement de cette filière s'est profondément dégradé avec 82 non conformités relevées et 6 suspensions de déchèteries. Les conséquences financières de cette situation ne sont toujours pas réglées à ce jour. La première proposition de facturation des tonnages issus des non conformités ne nous est parvenue qu'en décembre. Il restera à régler la question des tonnages collectés et traités durant cette période de suspension de collecte dont le point de départ ne respectait pas le contenu de la convention nous liant à l'éco-organisme.

À ces questions, s'ajoute la proposition de réfaction sur les soutiens forfaitaires que vient de nous adresser EcoDDS, pour plus de 6 500 € (sur 31 000 € de soutiens).

Il s'agit de solder le passif lié à la situation de l'année 2015. Ceci étant, l'éco-organisme déploie une nouvelle formation : 8 sessions sont prévues fin mars et début avril. Au-delà de cette formation théorique, des demi-journées dédiées en déchèteries se dérouleront à compter de la fin avril. Il s'agit d'une nouvelle version de la formation complètement adaptée, ciblée selon les profils des collectivités et des déchèteries et qui tiendra compte de leurs spécificités. EcoDDS montre sa volonté d'améliorer la qualité du tri ; il ne reste qu'à espérer que les résultats soient au rendez-vous.

► **Les textiles**

1 114 tonnes ont été collectées via les **310 bornes** et ont été traitées au centre de tri de Girmont (Objectif du site à la fin 2016 : 2 500 tonnes triées). Il est à noter que de nombreux textiles sont retrouvés dans le flux multi-matériaux et réceptionnés au centre de tri des recyclables d'Épinal. C'est pourquoi des efforts de communication seront encore portés en 2016 avec l'habillage de toutes les bornes et la tenue de nouveaux événementiels.

Pour résumer :

- **Un potentiel d'approvisionnement supplémentaire pour SOVVAD (+ 4 000 tonnes) :**
 - à pouvoir calorifique plus important,
 - aucun arrêt de fours enregistré,
 - donc **un meilleur fonctionnement de l'usine** qui améliore sa productivité, (intéressement financier à venir au titre de 2016 estimé à **280 000 €** versé en 2017).
- 1 700 tonnes de refus de tri incinérées,
- **Une augmentation du taux de valorisation de vos déchèteries** (environ + 5 000 tonnes/an suite à la réorganisation),
- **Des gains au global à hauteur de 1 574 720 € soit 4,05 € par habitant,**
- **Un positionnement affirmé de la valorisation matière de proximité,**
- **La poursuite de la création d'emploi,**
- **La collaboration avec les structures d'insertion.**

des **GAINS** à hauteur
de **1 574 720 €**
soit **4,05 €/habitant**

Le compte administratif 2015

L'évolution des tonnages

► *Les ordures ménagères :*

- **98 250 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles et de tout-venant ont été **traitées en 2015** contre **101 462 tonnes en 2014, soit 3 212 tonnes de moins**. Ce qui représente **3,25 % de baisse (- 29,8 % depuis 2008)**.
- **En 2015, chaque vosgien aura produit 250 kg** d'ordures ménagères composées de :

- 215 kg d'ordures ménagères résiduelles,
- 35 kg de tout-venant (incinérés ou enfouis issus des déchèteries et de collecte en porte à porte),

Ces ratios doivent être mis en parallèle avec les objectifs :

- ▶ du **PEDMA** (Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés) qui sont de **245 kg/habitant** à l'échéance **2020**,
- ▶ de la **loiTEPCV** (La loi relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte) : - **10 % de DMA en 2020 (base 2010)**. Nous sommes à - **6 % fin 2014**.

La répartition par site de traitement :

- **5 sites de traitement auront été utilisés en 2015** (données à consolider) :
 - 4 UIOM :
 - ▶ SOVVAD à Rambervillers : 83 250 tonnes
 - ▶ SHMVD à Chaumont (52) : 3 100 tonnes
 - ▶ MEUSE ENERGIE à Tronville en Barrois (55) : 2 600 tonnes
 - ▶ SYTEVOM à Noidans le Feroux (70) : 1 600 tonnes**Soit 90 550 tonnes incinérées**
 - 1 installation de stockage :
 - ▶ 7 700 tonnes sur Villoncourt
- **92/8** : c'est la répartition en pourcentage entre l'incinération et l'enfouissement en 2015 (pour mémoire : 85/15 en 2014).

► *La collecte sélective*

- **38 192 tonnes** ont été collectées **en 2015**, soit une hausse de **3,22 %** par rapport à 2014. Tous les flux (verre, multi-matériaux en apport volontaire et en porte à porte, bennes de déchèteries) ont augmenté de manière significative, ce qui est la conséquence directe des fortes chaleurs de l'été : plus de consommation de boissons (briques, bouteilles plastiques et verre, canettes...), cela malgré une communication insuffisante d'après les résultats des matrices des coûts.

Dispositif	Tonnages 2014	Tonnages 2015	Évolution
Mélange porte à porte	12 029	12 304	+ 2.28 %
Verre	14 966	15 281	+ 2.10 %
Mélange apport volontaire	5 790	6 079	+ 4.98 %
Papiers apport volontaire	247	294	+ 18.75 %
Bennes papiers en déchèterie	173	189	+ 8.99 %
Bennes mélange cart/JRM	921	936	+ 1.55 %
Bennes cartons en déchèterie	2 873	3 109	+ 8.23 %
Total	37 002	38 192	+ 3.22 %

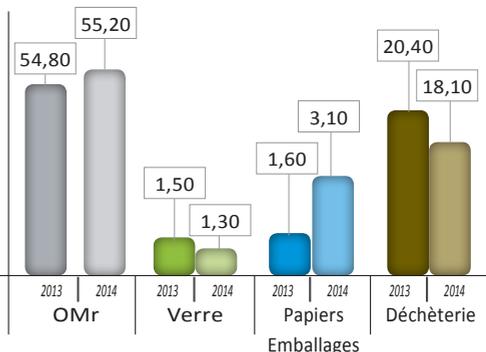
Indicateurs financiers issus de la matrice des coûts établis sur les données 2014 :

- Il est à noter que pour **27 % des collectivités, les aides, soutiens et recettes couvrent la totalité de leur coût de gestion** de la collecte sélective.
- **Le coût aidé moyen de gestion des recyclables gérés par le Smd (3,10 €/hab./an) est 2,5 fois moins cher par habitant que la moyenne nationale.** Ce coût est plus élevé que celui de 2013 puisqu'en 2014, les tonnages collectés sur les Vosges avaient diminué de 1,45 %, d'où une diminution des recettes, couplée à une modification défavorable des gisements contribuant à Eco-Emballages.
- **Le coût moyen aidé du verre n'est que de 1,30 €/habitant :**
Un coût dû à un nouveau marché, signé en février 2015, aux conditions économiques avantageuses dont les effets seront encore plus marqués sur la matrice 2015.



● **Coût aidé en €/hab. :**

- > Coût OM = 18 x Coût des papiers/emballages
- > Coût OM = 3 x Coût de gestion en déchèterie,
- > Coût OM = 42 x Coût du verre



La section de fonctionnement

Chapitre	Section de fonctionnement - DÉPENSES -
011	Charges à caractère général
012	Charges de personnel
65	Autres charges de gestion courante
67	Charges exceptionnelles
022	Dépenses imprévues
TOTAL	DÉPENSES RÉELLES
023	Virement à la section d'investissement
	Opération d'ordre entre section
TOTAL	DÉPENSES ORDRES
TOTAL GÉNÉRAL	

Chapitre	Section de fonctionnement - RECETTES -
013	Atténuation de charges
70	Produits des services
74	Dotations et Participations
75	Autres Produits de gestion courante
77	Produits exceptionnels
TOTAL	RECETTES RÉELLES
002	Résultat de fonctionnement reporté
TOTAL GÉNÉRAL	

Section de fonctionnement	Recettes nettes
Résultat de l'exercice	189 629.98 €
Résultat reporté	2 275 741.94 €
Résultat clôture 2015	2 465 371.92 €

●●● dépenses & recettes

Prévision BP	Dépenses nettes	Réalisations en %
28 316 677.00 €	26 533 725.68 €	93.70 %
685 000.00 €	585 756.26 €	85.51 %
21 000.00 €	18 128.82 €	86.33 %
20 000.00 €	0.00 €	0.00 %
454 187.18 €	0.00 €	0.00 %
29 496 864.18 €	27 137 610.76 €	92.00 %
210 725.39 €	0.00 €	0.00 %
28 620.37 €	31 620.37 €	110.48 %
239 345.76 €	31 620.37 €	13.21 %
29 736 209.94 €	27 169 231.13 €	91.37 %

Prévision BP	Recettes nettes	Réalisations en %
0.00 €	110 406.05 €	
26 893 777.00 €	26 542 605.66 €	98.69 %
547 191.00 €	547 191.40 €	100.00 %
8 500.00 €	2 735.71 €	32.18 %
11 000.00 €	155 922.29 €	
27 460 468.00 €	27 358 861.11 €	99.63 %
2 275 741.94 €		
29 736 209.94 €	27 358 861.11 €	92.01 %



BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
DU SMD

DÉPENSES
RÉELLES - 2,04 %
depuis 2014

La moyenne
nationale*

+ 2,30 %
entre 2014
et 2015

* Données de l'Observatoire des Finances Locales - DGCL

La section de fonctionnement

en dépenses



Les dépenses s'élèvent à 27 169 231,13 €.

Elles regroupent (détail ci-dessous non exhaustif) :

➤ **Les charges à caractère général qui comprennent :**

● **A l'article 611 :**

- Les prestations relatives au transitage-transport et traitement :
13 638 809,82 €.

- Les prestations liées à la collecte sélective des papiers et emballages :
10 262 507,82 €

➤ qui comprennent : les reversements des soutiens aux collectivités et les aides sur les matériaux valorisés (T4 de 2014 + liquidatif de 2014 + les 3 premiers trimestres de 2015). Le rattachement est donc partiel au titre de 2015. Il manque le T4 de 2015 (soutiens + recettes) et le liquidatif de l'année (non perçu).

- **La gestion des filières spécifiques : 1 596 300,56 €**

➤ il s'agit de l'amiante, des D3E, des DDS, du bois, du plâtre, des huisseries, des meubles, des déchets verts...

Remarque : les soutiens et les aides sont totalement reversés aux collectivités.

- Les soutiens versés aux 15 écoles ayant participé à l'opération "papier", organisée en lien avec Ecofolio : **8 805,83 €.**

- L'expérimentation poules avec la fourniture de poulaillers, de poules et de divers accessoires : 10 858,14 €.

- **Le programme prévention** (qui comprend le programme d'acquisition de composteurs) :
243 225,45 €

➤ L'Ademe nous soutient dorénavant à hauteur de 50 % des dépenses engagées sur les actions de communication. Nous avons poursuivi nos interventions afin de financer les actions directement engagées par le Smd ainsi que les prestations de services organisées et financées par le Smd, au profit de l'accompagnement des collectivités.

- **Le programme communication : 191 743,28 €**

➤ Le programme comprend :

- Le versement aux collectivités des soutiens aux actions de sensibilisation,
- Le versement des soutiens aux Ambassadeurs Du Tri (ADT) attribués par Eco-Emballages (143 626,42 €),
- Les dépenses aux actions de communication.

● **Les autres charges à caractère général :**

- Les achats de conteneurs pour revente aux collectivités : 160 420,83 €,

- Les achats de sacs jaunes pour revente aux collectivités : 46 222,72 €,

- Les achats de sacs pour textiles (pour événementiel) à la charge du Smd : 3 755,10 €.

- **Les charges de fonctionnement : 371 076,13 €** (eau-électricité, chauffage gaz, achat de petits équipements, carburant, fournitures administratives, les locations mobilières et immobilières, l'entretien du bâtiment, les abonnements, les frais d'affranchissement, de téléphonie, internet, les études (Awiplan : 1^{ère} tranche Modecom 2015, Inddigo : accompagnement compta coût + suivi exploitation usine, Girus : faisabilité pour centre de tri, Pôle Eco Ter)).

➤ en augmentation de 66 244,98 € soit + 21,73 % (poste études).

- **Les charges de personnel : 585 756,26 €.**

Elles **représentent 2,15 % des charges réelles des dépenses de fonctionnement.**

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités élus, cotisation de retraite élus) :
18 128,82 €.

- **Les amortissements : 31 620,37 €** (bâtiment Dogneville, matériel, Kangoo...).

La section de fonctionnement

en recettes



Les recettes s'élèvent à 27 358 861,11 €

Elles comprennent :

● Les atténuations de charges :

- Remboursement d'indemnités journalières de la Sécurité Sociale et FNC (Fonds National de Compensation) : **324,23 €**
- **La valorisation métaux : solde 2014 et à recevoir pour 2015 (rattachée) : 110 081,82 €**

➤ Jusqu'en 2014, cette rétrocession sur vente de ferreux et non ferreux venant en déduction du coût du traitement était imputée en déduction du compte de charges traitement. Cette nouvelle affectation en recette a été demandée par la paierie à compter des rattachements au titre de l'année 2014. Nous percevons cette recette en N + 1 donc nous effectuons un rattachement à ce titre.

● Les produits des services :

- Au compte 70 688 :

- ▶ **La facturation des prestations relatives au transitage - transport et traitement : 13 558 127,29 €.**
- ▶ **Les prestations liées à la collecte sélective : 10 350 187,27 €**, constituées des recettes provenant de la facturation aux collectivités + la rémunération sur la reprise des matériaux + liquidatif de 2014 + les 3 premiers trimestres de 2015. Le rattachement est donc partiel au titre de 2015 ; il manque le T4 de 2015 et le liquidatif de l'année (non perçu).
- ▶ **La gestion des filières spécifiques : 1 599 137,14 €** (DDS, D3E, Ecofolio, l'amiante, le bois, le plâtre, les huisseries...).
- ▶ **Les subventions de l'Ademe :**
 - Formation à la tarification incitative : 3 780 €,
 - Accompagnement pour le dossier de candidature au ZDZG (Appel à projet "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage) (Inddigo) : 3 780 €,
 - Avance sur l'aide ZDZG (1^{er} acompte) : 43 200 €.
- ▶ La subvention de la Direccte pour le Pôle Eco ter : 6 000 €.
- ▶ Le soutien au développement durable (Eco-Emballages) au titre de 2013 : 163 108,92 €.

- ▶ **Le programme prévention** (y/c programme composteurs) **181 405,46 €** qui comprend :
 - La vente de composteurs aux collectivités,
 - La subvention Eco TLC,
 - La subvention de l'Ademe sur le programme 2014 et acompte sur le programme 2015,
 - La subvention de l'Ademe sur les composteurs fait l'objet d'un programme sur 3 années soldé en 2016.

▶ **Le programme communication : 362 118,07 €**

Il a bénéficié de soutiens de la part d'Eco-Emballages, OCAD3E, EcoDDS, Eco-Mobilier et Norske Skog Golbey (NSG) et enfin des recettes sur les outils de communication réalisés et vendus aux collectivités.

▶ **Pour l'opération "papiers" des écoles :**

- La prime sur objectif de NSG : 40 692,10 € dont rattachement de 20 000 € qui seront perçus en 2016 grâce au dépassement du seuil des 9 000 tonnes reprises,
- Le solde de l'aide d'Ecofolio pour les contenants dans le cadre de l'opération papier : 2 963,12 €.

- **Les autres produits des services : 228 106,29 €**

- ▶ Les redevances Sovodeb versées au Smd au titre de la mission d'assistance et les prestations de services : 20 110,29 €,
- ▶ Le remboursement de frais par Sicovad : 3 152,46 €,
- ▶ La revente des conteneurs aux collectivités : 158 620,83 €,
- ▶ La revente des sacs jaunes aux collectivités : 46 222,71 €.

- **Les dotations et participations : cotisation par habitant = 547 191,40 €.**

- **Les autres produits de gestion courante : 2 735,71 €**

concernent la refacturation des repas aux collectivités lors de journées formation/réunion.

- **Les produits exceptionnels : 155 922,29 €** (détail non exhaustif)

- ▶ Les droits d'usage 2014 versés par SOVVAD soit 8 757,60 € et le rattachement 2015 soit 7 400 €,
- ▶ La ristourne 2015 sur REFION (Résidu d'Épuration des Fumées d'Incineration des Ordures Ménagères) versée par SOVVAD : 145 269,09 € qui a fait l'objet d'un avenant avec SOVVAD (délibération du 10 juillet 2015) non prévue au BP 2015, d'où la différence de crédit qui sera ouvert au BP 2016 (150 000 €). Cette recette est perçue sur l'année en cours donc sans rattachement.



Il faut retenir que :

- ▶ **Le résultat de fonctionnement** de 2015 est de **189 629,98 €**
- ▶ **Le résultat à la fin 2014** reporté était de **2 275 741,94 €**
- ▶ Ce qui donne **un résultat cumulé de fonctionnement** à la fin **2015** de **2 465 371,92 €**

La section d'investissement



Les **dépenses**, d'un montant de **91 291,56 €** correspondent à :

Chapitre	Section d'investissement - Dépenses -
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
26	Participations et créances
TOTAL	DÉPENSES RÉELLES
001	Déficit reporté
TOTAL GÉNÉRAL	



Les **recettes**, d'un montant de **91 561,05 €** correspondent à :

Chapitre	Section d'investissement - Recettes -
10	Dotations, fonds divers/FCTVA
TOTAL	RECETTES RÉELLES
021	Virement de la section de fonctionnement
040	Opérations d'ordre entre sections
TOTAL	RECETTES D'ORDRE
001	Excédent reporté
TOTAL GÉNÉRAL	



Section d'investissement	Recettes nettes
Résultat de l'exercice	269.49 €
Résultat reporté	8 713.56 €
Résultat clôture 2015	8 983.05 €

- Participation au capital de Vosges TLC : 76 500 €
- Solde des honoraires sur travaux du bâtiment pour 1 444,80 €
- Acquisition de mobiliers de bureau pour 4 986,36 €
- Acquisition de matériels informatiques : 8 360,40 €

Prévision BP	Dépenses nettes	Réalisations %	reste à réaliser
3 000.00 €	0.00 €	0.00 %	
30 000.00 €	14 791.56 €	49.31 %	14 600.00 €
275 000.00 €	76 500.00 €	0.00 %	
308 000.00 €	91 291.56 €	29.64 %	
0.00 €			
308 000.00 €	91 291.56 €	29.64 %	

- FCTVA d'un montant de 59 940,68 €
- Amortissements d'un montant de 31 620,37 €

Prévision BP	Recettes nettes	Réalisations %
59 940.68 €	59 940.68 €	100.00 %
59 940.68 €	59 940.68 €	100.00 %
210 725.39 €	0.00 €	
28 620.37 €	31 620.37 €	110.48 %
239 345.76 €	31 620.37 €	13.21 %
8 713.56 €		
308 000.00 €	91 561.05 €	29.73 %

***Soit un excédent global de clôture 2015
de 2 474 354,97 €***

Le budget primitif 2016

**Rappel du DOB
voté le 11 février dernier :**

DOB 2016	CHARGES	RECETTES	ÉCART
Frais de traitement	11 260 289.00 €	11 290 266.00 €	
Frais de transitage	1 046 040.00 €	1 052 477.00 €	
Frais de transport	797 250.00 €	796 533.00 €	
Total TTT	13 103 579.00 €	13 139 276.00 €	35 697.00 €
Collecte sélective	11 000 000.00 €	11 000 000.00 €	
Amiante lié	25 000.00 €	25 000.00 €	
D3E	270 000.00 €	270 000.00 €	
Ecofolio	380 000.00 €	380 000.00 €	
Bois	30 000.00 €	30 000.00 €	
Plâtre	335 000.00 €	335 000.00 €	
Huisseries	120 000.00 €	120 000.00 €	
DDS	160 000.00 €	160 000.00 €	
EcoDDS	31 000.00 €	31 000.00 €	
Eco-Mobilier	230 000.00 €	230 000.00 €	
Déchets verts	75 000.00 €	75 000.00 €	
Prévention	210 000.00 €	105 000.00 €	
Programme composteurs	157 800.00 €	137 100.00 €	
Communication	364 000.00 €	384 000.00 €	
Sous Total	13 387 800.00 €	13 282 100.00 €	- 105 700.00 €
TOTAL 611/70688	26 491 379.00 €	26 421 376.00 €	- 70 003.00 €
Autres charges/ Recettes	1 626 935.00 €	504 803.00 €	- 1 122 132.00 €
TOTAL	28 118 314.00 €	26 926 179.00 €	- 1 192 135.00 €

Le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 11 février dernier a permis de détailler les éléments de contexte pour 2016 dont on rappellera les plus essentiels :

- **Les prévisions de tonnages pour 2016** : estimées à **97 200 tonnes**, soit une **baisse** envisagée de **1 %**.
 - **L'élaboration du plan de charge et la répartition par site de transit et de traitement prévoit** :
 - **89 190 tonnes réparties sur 9 quais** (dont 1 hors Vosges) et **7 700 tonnes apportées en direct** sur les sites de traitement.
 - **4 sites de traitement utilisés selon la répartition prévisionnelle suivante** :
 - ▶ 84 490 tonnes sur SOVVAD,
 - ▶ 6 600 tonnes sur l'UIOM de Chaumont,
 - ▶ 1 550 tonnes sur l'UIOM de Noidans le Ferroux (70),
 - ▶ 1 850 tonnes sur Tronville.
- Ce qui représente **99 % de tonnages incinérés.**
- **2 000 tonnes seront mises en balles** pendant les arrêts techniques de SOVVAD et stockées sur Villoncourt. 1 000 tonnes devraient être incinérées au cours de l'année.
 - 1 700 tonnes de refus de tri issues du centre de tri des recyclables envoyées en enfouissement par Suez seront "échangées" contre des tonnes de tout-venant (également destinées à l'enfouissement) afin de fournir à SOVVAD ces tonnes à haut Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI).

Sur le traitement

- Nous tendons vers le **100 % valorisé énergétiquement à la fin 2016**, dans le respect de notre engagement des préconisations du PEDMA qui visait le zéro enfoui à la fin 2015.
- Nous aurons à nouveau recours à l'usine d'incinération de Tronville dans la Meuse.
- **4 unités d'incinération** seront donc utilisées en 2016.
- Il a été prévu la **mise en balles de 2 000 tonnes** au printemps et à l'automne. Sur les 650 tonnes qui ont été mises en balles à l'été 2015, plus de la moitié a été consommée cet hiver et le reliquat de 300 tonnes a été incinéré en ce début d'année. La campagne de mise en balles 2016 sera toujours effectuée sur le site de Villoncourt. Une demande pour le tonnage complémentaire sera déposée par l'exploitant auprès de la DREAL. Une visite sur site pour présentation de l'opération sera organisée au printemps afin de vous permettre de découvrir ce nouveau dispositif. Sur les 2 000 tonnes de balles, 1 000 seront incinérées cette année.

Sur la collecte sélective des recyclables

- Ce poste est stable à hauteur de 11 000 000 € en dépenses et recettes,
- Les charges facturées, issues de marchés qui nous lient à nos prestataires, sont figées pour l'année à venir (environ 3 400 000 €).

Le budget primitif 2016

... suite

● Le plâtre :

- Avec un gisement à capter estimé à **3 300 tonnes/an**,
- **103 350 € d'économies estimées pour les collectivités** sur les coûts de traitement évités.

● Les huisseries :

- Avec un **gisement** à capter estimé à **1 000 tonnes/an**,
- **42 800 € d'économies** sur les coûts de traitement évités.

● Les DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) :

- Déploiement quasi terminé,
- **6 000 tonnes estimées pour 2016**,
- **936 275 € d'économies** sur les coûts de traitement évités,
- **230 000 € de soutiens à percevoir**.

● L'amiante lié :

- Un gisement capté qui s'est stabilisé et un marché conclu début 2015 beaucoup plus favorable.

● Les DDS :

- Une meilleure répartition du gisement à prendre en charge par chaque partie, une diminution des non conformités,
- Une économie à réaliser sur cette filière estimée à **285 286 €**.

Il est à noter :

Le poste budgétaire des filières et des programmes spécifiques sera pour la 1^{ère} fois supérieur à celui des 3 T et représente 48 % du budget du Smd.

Le Smd prend en charge **plus de 30 flux de déchets différents**. Il assure la **gestion** technique, financière, administrative et juridique de **plus de 15 filières**. Ce qui représente **plus de 160 000 tonnes/an** sur les 210 000 tonnes qui sont portées par les collectivités vosgiennes.

76 % des tonnages vosgiens sont gérés directement par le Smd.

Pour le programme "communication" :

Un budget a été établi à hauteur de 364 000 € pour l'année à venir. Les aides attendues sont estimées à 384 000 €.

- Les soutiens perçus d'Eco-Emballages qui seront reversés en partie aux collectivités (selon critères d'éligibilités définis), à savoir les soutiens à la sensibilisation par la communication (communication écrite...) et les soutiens par l'action auprès des citoyens (soutien ambassadeur). Le solde des soutiens est utilisé par le Smd pour financer les actions départementales et les outils mis à disposition des collectivités adhérentes.
- Des autres soutiens à percevoir : d'Eco-Mobilier, Eco TLC, EcoDDS, OCAD3E...
- Les charges et les reventes liées à la signalétique des conteneurs et autres équipements.

J'en profite pour vous présenter notre nouvelle Directrice de la communication, Elodie GENESTE, qui a remplacé Karine MASSON. Élodie était auparavant en poste sur des fonctions équivalentes au Sybert (Syndicat de traitement de Besançon et de sa région).

Nos engagements en faveur des actions de prévention :

210 000 € de dépenses sont inscrites afin de nous permettre de poursuivre les actions de réduction engagées et de développer de nouveaux axes dans le cadre du programme qui est en cours d'élaboration. Les axes prioritaires seront définis grâce aux résultats du Modecom et dont les résultats seront présentés cet été.

Nous sommes soutenus à hauteur de 50 % par l'Ademe.

Le **programme d'acquisitions et d'accompagnement de composteurs domestiques et partagés** s'élève à **157 800 €** pour l'année dont **20 700 €** seront à financer par nos propres soins.

Détail du BP 2016

La section de fonctionnement : dépenses

CHAPITRE	DÉPENSES
011	Charges à caractère général
DONT	Traitement-Transit-Transport
	SOUS TOTAL
	COLLECTE SÉLECTIVE
	SOUS TOTAL
	Amiante
	D3E
	Ecofolio
	Bois
	Plâtre
	Huisseries
	DDS
	EcoDDS
	Eco-Mobilier
	Déchets verts
	TOTAL FILIÈRES
	PRÉVENTION (prog + comp + textiles)
	COMMUNICATION
	Opération "Papiers"
	Expérimentation Bio Déchets
	Expérimentation Poules
	Collecte expérimentale DCT
	SOUS TOTAL PROGRAMME
	TOTAL 611
	Autres Charges à caractère général
	Achat/Vente conteneurs
012	Charges de personnel
65	Autres charges de gestion courante
67	Charges exceptionnelles
022	Dépenses imprévues
TOTAL	DÉPENSES RÉELLES
023	Virement à section d'investissement
6811	Dotation aux amortissements
TOTAL	DÉPENSES ORDRES
	TOTAL GÉNÉRAL

BP 2015	CA 2015	BP 2016
28 316 677.00 €	26 533 725.68 €	28 410 118.00 €
13 754 447.00 €	13 638 809.82 €	13 725 883.00 €
13 754 447.00 €	13 638 809.82 €	13 725 883.00 €
11 400 000.00 €	10 262 507.82 €	11 400 000.00 €
11 400 000.00 €	10 262 507.82 €	11 400 000.00 €
35 000.00 €	18 660.22 €	25 000.00 €
230 000.00 €	237 850.47 €	270 000.00 €
340 000.00 €	353 416.74 €	380 000.00 €
20 000.00 €	31 417.85 €	30 000.00 €
335 000.00 €	307 759.87 €	335 000.00 €
60 000.00 €	86 131.81 €	120 000.00 €
150 000.00 €	175 197.81 €	160 000.00 €
31 000.00 €	30 720.67 €	31 000.00 €
200 000.00 €	285 855.71 €	230 000.00 €
85 000.00 €	69 289.41 €	75 000.00 €
1 486 000.00 €	1 596 300.56 €	1 656 000.00 €
320 230.00 €	243 225.45 €	356 800.00 €
285 000.00 €	191 743.28 €	244 000.00 €
50 000.00 €	8 805.83 €	0.00 €
182 000.00 €		0.00 €
15 000.00 €	10 858.14 €	0.00 €
90 000.00 €		
852 230.00 €	454 632.70 €	600 800.00 €
27 492 677.00 €	25 952 250.90 €	27 382 683.00 €
574 000.00 €	371 076.13 €	762 435.00 €
250 000.00 €	210 398.65 €	265 000.00 €
685 000.00 €	585 756.26 €	700 000.00 €
21 000.00 €	18 128.82 €	20 500.00 €
20 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
454 187.18 €	0.00 €	972 800.76 €
29 496 864.18 €	27 137 610.76 €	30 113 418.76 €
210 725.39 €	0.00 €	15 225.34 €
28 620.37 €	31 620.37 €	29 593.87 €
239 345.76 €	31 620.37 €	44 819.21 €
29 736 209.94 €	27 169 231.13 €	30 158 237.97 €

La section de fonctionnement

... suite



Les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

s'élèvent à 30 158 237,97 €

(Détail ci-dessous non exhaustif)

- **Les charges à caractère général pour 28 410 118 €**
 - Dont l'article 611 **pour 27 382 683 €**
 - ▶ constitué des charges de transit + transport et traitement augmentées des charges de collecte sélective et autres filières (DDS, D3E, Ecofolio, Eco-Mobilier, plâtre, huisseries...) ainsi que des charges du programme prévention et communication.
 - Les autres charges à caractère général hors étude : 406 715 €
 - ▶ Les études : 355 720 €,
 - ▶ Les acquisitions de conteneurs pour 265 000 €,
 - ▶ La formation, les honoraires, l'affranchissement, assurances, téléphonie...
 - **Les charges de personnel pour 700 000 €.**
 - **Les autres charges de gestion courante pour 20 500 €.**
 - **Les charges exceptionnelles : titres annulés sur exercice antérieur pour 10 000 €.**
 - **Les dépenses imprévues pour 972 800,76 €.**
(différentiel recettes/dépenses)
 - **Les amortissements pour 29 593,87 €.**
 - **Le virement à la section d'investissement pour 15 225,34 €.**

Les autres charges à caractère général 2015 et prévues 2016

	2015	2016	ECART	
EPI	0	1 000.00 €	1 000.00 €	100.00 %
Eau	389.29 €	600.00 €	210.71 €	54.13 %
Electricité - Gaz	12 798.20 €	12 000.00 €	- 798.20 €	- 6.24 %
Carburant	3 487.57 €	5 000.00 €	1 512.43 €	43.37 %
Petit équipement	3 156.35 €	5 000.00 €	1 843.65 €	58.41 %
Fournitures administratives	5 517.21 €	7 000.00 €	1 482.79 €	26.88 %
Loc. immobilières	13 173.69 €	16 000.00 €	2 826.31 €	21.45 %
Loc. mobilières	16 862.63 €	18 000.00 €	1 137.37 €	6.74 %
Entretien bâtiments	11 683.95 €	13 000.00 €	1 316.05 €	11.26 %
Entretien matériel roulant	3 097.88 €	1 500.00 €	- 1 597.88 €	- 51.58 %
Entretien autres biens mob	782.40 €	1 000.00 €	217.60 €	27.81 %
Maintenance	15 965.10 €	18 000.00 €	2 034.90 €	12.75 %
Assurances	13 211.65 €	16 000.00 €	2 788.35 €	21.11 %
Etudes et recherches	129 701.88 €	355 720.00 €	226 018.12 €	174.26 %
Documentation générale	2 888.10 €	3 500.00 €	611.90 €	21.19 %
Organisme formation	3 360.00 €	13 000.00 €	9 640.00 €	286.90 %
Indemnité comptable	3 272.19 €	3 600.00 €	327.81 €	10.02 %
Honoraires	20 100.00 €	17 000.00 €	- 3 100.00 €	- 15.42 %
Frais actes	1 113.23 €	1 500.00 €	386.77 €	34.74 %
Annonces et insertions	18 781.20 €	55 000.00 €	36 218.80 €	192.85 %
Fêtes et cérémonies	212.40 €	5 000.00 €	4 787.60 €	2254.05 %
Catalogues et imprimés	0.00 €	53 000.00 €	53 000.00 €	100.00 %
Publications	0.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €	100.00 %
Frais transport divers	110.00 €	0.00 €	- 110.00 €	- 100.00 %
Déplacements	10 897.44 €	15 000.00 €	4 102.56 €	37.65 %
Missions	1 450.00 €	3 000.00 €	1 550.00 €	106.90 %
Réceptions	7 637.05 €	10 000.00 €	2 362.95 €	30.94 %
Affranchissement	11 771.40 €	14 000.00 €	2 228.60 €	18.93 %
Frais téléphonie	16 780.04 €	18 000.00 €	1 219.96 €	7.27 %
Service bancaire	15.00 €	15.00 €	0.00 €	0.00 %
Cotisations diverses	12 593.00 €	16 000.00 €	3 407.00 €	27.05 %
Redevance service rendu	30 267.28 €	35 000.00 €	4 732.72 €	15.64 %
TOTAL	371 076.13 €	762 435.00 €	391 358.87 €	105.47 %

La section de fonctionnement

... suite



Les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

s'élèvent à **30 158 237,97 €**

- **Les produits des services qui s'élèvent à 26 923 179 €**

- Dont le compte 70 688 pour **26 658 179 €** :

- ▶ constitué des recettes provenant de la facturation aux collectivités sur les 3T, la collecte sélective, les filières dédiées (DDS, D3E, meubles, l'amiante, plâtre, bois...),
- ▶ augmenté des sommes perçues de la part d'Eco-Emballages,
- ▶ augmenté des reprises matériaux,
- ▶ augmenté des soutiens et subventions versés par l'Ademe.

- **Les autres produits des services pour 265 000 € :**

- La revente aux collectivités des conteneurs et des sacs jaunes pour **240 000 €**,

- La redevance Sovodeb versée au Smd au titre de la mission d'assistance et les remboursements par d'autres collectivités (25 000 €).

- **Les dotations et participations** : la cotisation par habitant (1,60€) pour **622 304 €**.

- **Autres produits de gestion courante pour 3 000 €** (déjeuners facturés aux collectivités).

- **Produits exceptionnels pour 150 000 €** : ristourne sur REFIOM par SOVVAD.

- Et l'excédent reporté de **2 459 754,97 €**

CHAPITRE	RECETTES	BP 2015	CA 2015	BP 2016
013	Atténuation de charges	0.00 €	110 406.05 €	0.00 €
70	Produits des services	26 893 777.00 €	26 314 499.37 €	26 923 179.00 €
DONT	Traitement-Transit-transport	13 218 390.00 €	13 558 127.29 €	13 139 276.00 €
	SOUS TOTAL	13 218 390.00 €	13 558 127.29 €	13 139 276.00 €
	Collecte Sélective	11 000 000.00 €	10 350 187.27 €	11 000 000.00 €
	SOUS TOTAL	11 000 000.00 €	10 350 187.27 €	11 000 000.00 €
	Amiante	35 000.00 €	18 606.40 €	25 000.00 €
	D3E	230 000.00 €	237 850.47 €	270 000.00 €
	Ecofolio	340 000.00 €	353 417.33 €	380 000.00 €
	Bois	20 000.00 €	31 269.56 €	30 000.00 €
	Plâtre	335 000.00 €	307 459.94 €	335 000.00 €
	Huissieries	60 000.00 €	86 476.61 €	120 000.00 €
	DDS	150 000.00 €	175 218.61 €	160 000.00 €
	EcoDDS	31 000.00 €	30 720.67 €	31 000.00 €
	Eco-Mobilier	200 000.00 €	285 865.11 €	230 000.00 €
	Déchets verts	85 000.00 €	68 494.94 €	75 000.00 €
	Huiles usagées	0.00 €	3 757.50 €	0.00 €
	SOUS TOTAL FILIERES	1 486 000.00 €	1 599 137.14 €	1 656 000.00 €
	PRÉVENTION	208 440.00 €	181 405.46 €	242 100.00 €
	COMMUNICATION	355 800.00 €	362 118.07 €	384 000.00 €
	Subvention étude transit			26 706.00 €
	Subvention formation Tarification Incitative		3 780.00 €	
	Subvention formation Redevance Spéciale			4 200.00 €
	Accompagnement Compta Coût SDD	67 410.00 €	0.00 €	24 570.00 €
	Modecom			56 616.00 €
	Étude thermique			11 982.00 €
	Subvention Étude faisabilité centre tri			17 535.00 €
	Caractérisation bennes			21 000.00 €
	Opération "Papiers"	33 534.00 €	40 692.10 €	
	Contenants "Opérations Papiers"		2 963.12 €	
	Expérimentation Bio Déchets	132 800.00 €	0.00 €	0.00 €
	Aide à création poste Pôle Eco Ter	5 000.00 €	6 000.00 €	
	Subvention Ademe Études diverses	111 903.00 €		16 994.00 €
	Accompagnement ZDZG		3 780.00 €	
	Subvention aide ZDZG acompte		43 200.00 €	
	Soutien SDD 2013		163 108.92 €	
	Charges de personnel	24 000.00 €	0.00 €	57 200.00 €
	SOUS TOTAL PROGRAMME	938 887.00 €	807 047.67 €	862 903.00 €
	TOTAL 70688 de l'année	26 643 277.00 €	26 314 499.37 €	26 658 179.00 €
	Autres Produits des services	20 500.00 €	23 262.75 €	25 000.00 €
	Achat/Vente conteneurs	230 000.00 €	204 843.54 €	240 000.00 €
74	Dotations et participation. coti/Hab	547 191.00 €	547 191.40 €	622 304.00 €
75	Autres produits de gestion courante	8 500.00 €	2 735.71 €	3 000.00 €
77	Produits exceptionnels	11 000.00 €	155 922.29 €	150 000.00 €
TOTAL	RECETTES RÉELLES	27 460 468.00 €	27 358 861.11 €	27 698 483.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 275 741.94 €		2 459 754.97 €
	TOTAL GÉNÉRAL	29 736 209.94 €	27 358 861.11 €	30 158 237.97 €

La section d'investissement

CHAPITRE	SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES
20	Immobilisations incorporelles
21	Immobilisations corporelles
26	Participations et créances
TOTAL	DÉPENSES RÉELLES
	TOTAL DÉPENSES DE L'EXERCICE
	RESTES À RÉALISER

CHAPITRE	SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES
10222	FCTVA
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé
TOTAL	Recettes réelles
021	Virement de la section de fonctionnement
040	Opération d'ordre entre section (amort)
TOTAL	Prélèvement de la Section de Fonct.
	Résultat reporté
	TOTAL RECETTES DE L EXERCICE
	RESTES À RÉALISER
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT CUMULÉES



Les dépenses s'élèvent à 68 600 €

- 20 000 € pour l'achat de logiciels divers,
- 2 000 € pour des achats matériels bureau et informatique,
- 10 000 € pour restauration grillage cour intérieure,
- 5 000 € en prévision matériel divers,
- 15 000 € pour acquisition véhicule de service,
- 2 000 € pour acquisition de mobilier de bureau,
- 14 600 € de restes à réaliser pour la transformation et l'aménagement de la salle d'archives en bureaux.

BP 2015	BP 2016
3 000.00 €	20 000.00 €
30 000.00 €	34 000.00 €
275 000.00 €	0.00 €
308 000.00 €	54 000.00 €
308 000.00 €	54 000.00 €
0	14 600.00 €

BP 2015	BP 2016
59 940.68 €	9 180.79 €
0.00 €	5 616.95 €
59 940.68 €	14 797.74 €
210 725.39 €	15 225.34 €
28 620.37 €	29 593.87 €
239 345.76 €	44 819.21 €
8 713.56 €	8 983.05 €
308 000.00 €	68 600.00 €
0.00 €	0.00 €
308 000.00 €	68 600.00 €



Les recettes pour 68 600 €

- 9 180,79 € représente le FCTVA sur les investissements réalisés en 2014,
- 5 616,95 € excédent de fonctionnement capitalisé,
- 29 593,87 € pour les amortissements,
- 15 225,34 € : virement de la section de fonctionnement,
- 8 983,05 € : solde d'exécution positif de 2015.



smd

● ● ● Syndicat mixte pour la gestion

des déchets ménagers et assimilés des Vosges

11 rue Gilbert Grandval 88000 Epinal

Tél. 03 29 34 36 61 • Fax 03 29 34 03 02